

Réf: Dossier N° 112609

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OPTIQUE ST JOSEPH »

Siège social Bongouanou, Bongouanou, BONGOUANOU, Lot
228, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 17/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OPTIQUE ST JOSEPH »

Objet : Optique, achat et vente de lunettes et accessoires d'optiques, Commerce général, import-export et prestations de services diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bongouanou, Bongouanou, BONGOUANOU, Lot
228, Ilot 25

Dirigeant(s) : M EHOUMAN NIAMBE JOSEPH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04906 du 03/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24270/GTCA/RC/2022 du 03/06/2022

